



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 21 décembre 2023

N° 19 **Attributions de subventions aux commissions coup de pouce et bourse au permis**

Membres composant le Conseil Municipal	49
Membres en exercice	49
Membres présents	40
Membres excusés et représentés	8
Membre absent non représenté	1
Pour	48
Contre	0
Abstention	0
Ne prend pas part au vote	0

Télétransmission Préfecture

Nomenclature : 5.2
Numéro : 094-219400686-20231221-
Imc11016-DE-1-1

Date réception : 26 décembre 2023

Le 21 décembre 2023 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, au nombre de 40, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 15 décembre 2023.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, Carole DRAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Etaient présents:

M. Sylvain BERRIOS Maire

Mme Carole DRAI, M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Laurence COULON, M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, M. Julien KOCHER, Mme Hélène LERAITRE, M. Cédric LAUNAY, Mme Dominique SOULIS, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoints

M. Jean-Marc BRETON, Mme Pascale MOORTGAT, M. Adrien CAILLEREZ, Mme Jacqueline VISCARDI, M. Pierre GUILLARD, M. Bruno BISMUTH, Mme Nadia LECUYER, M. Gilles CHERIER, M. Aurélien PREVOT, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, Mme Achraf ATALLAH, Mme Anne-France LAVIROTTE, M. Loïc KERMAGORET, Mme Jacqueline LAVAL, Mme Florentine RAFFARD, M. Claude SOUSSY, Mme Sandra HOSSEINI, M. Pierre FERRERO, Mme Dominique BLÉHAUT, M. Henri PETTENI, Mme Céline VERCELLONI, M. Vincent PUIG, M. Téo FAURE, M. Fabrice CAPRANI, Mme Hélène FEO, M. Matthieu FERNANDEZ, M. Frédéric LOURADOUR, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés et représentés:

Mme Marion COHEN SKALLI qui a donné pouvoir à M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Peggy D'HAHIER qui a donné pouvoir à M. Sylvain BERRIOS, M. Marc COHEN qui a donné pouvoir à M. Germain ROESCH, M. Bernard VERNEAU qui a donné pouvoir à Mme Hélène LERAITRE, Mme Charlotte MARTIN qui a donné pouvoir à Mme Dominique SOULIS, Mme Lydia DE LISE qui a donné pouvoir à M. Vincent PUIG, Mme Nadia GRONDIN qui a donné pouvoir à Mme Céline VERCELLONI, Mme Déborah WARGON qui a donné pouvoir à M. Matthieu FERNANDEZ.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Était absent non représenté :

M. Laurent DUBOIS.

N° 19

OBJET : Attributions de subventions aux commissions coup de pouce et bourse au permis

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la commission Bourse au permis en date du 16 octobre 2023,

VU l'avis de la Commission Affaires scolaires, animations, culture, sports, relations internationales, mémoire et monde combattant en date du 11 décembre 2023,

CONSIDERANT QUE

Le service jeunesse a mis en œuvre une opération « Bourse au Permis » en faveur des jeunes Saint-Mauriens âgés de 17 à 25 ans destinée à les aider à passer leur permis de conduire (B) en échange d'une action citoyenne dans une logique d'intérêt général.

CONSIDERANT QUE

Dans le cadre de l'opération « Bourse au Permis » neuf projets ont été étudiés et retenus par la commission du 16 octobre 2023.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après examen et délibéré :

Approuve l'attribution de subventions pour un montant de 9000 € dans le cadre de la Commission « Bourse au permis » pour les dossiers figurant en annexe.

Dit que ces subventions seront imputées aux budget 2023 de la Ville.

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 21 décembre 2023, les membres présents ayant signé la liste d'émargement.

Certification exécutoire

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en
Préfecture
le 26 décembre 2023
et de la publication électronique le
28 décembre 2023
Le Directeur Général des Services
Frédéric ERZEN



Le secrétaire de séance



Carole DRAI



LE MAIRE,



Sylvain BERRIOS



N° 19

OBJET : Attributions de subventions aux commissions coup de pouce et bourse au permis

La présente délibération peut faire l'objet:

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 56 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.

Annexe commission bourse aux permis

<p>Vlad Aron SITARU - bourse aux permis</p> <p>« Monsieur Sitaru souhaite acquérir le permis de conduire pour faciliter ses déplacements à l'université dans le 77, ses futurs stages dans le cadre de ses études et pour travailler de façon saisonnière. Le permis de conduire sera pour lui un vecteur de réussite scolaire et professionnelle. Son action citoyenne se fera à l'association GEM Les Compagnons de Plaisance</p> <p>Il est lycéen en Terminale scientifique à Marcelin Berthelot.</p>	<p>1000 euros</p>
<p>Clémence BENARD- bourse aux permis</p> <p>« Pour Madame Bernard il semble important d'acquérir une certaine autonomie, notamment pour devenir cheffe scout l'année prochaine. Son action citoyenne se déroulera au SMUS VGA Judo pour participer à l'éveil des enfants. Elle leur transmettra les valeurs applicables dans la vie de tous les jours : courage, honneur, respect et maîtrise de soi grâce à une affiche sanitaire et un diplôme du code moral obtenu par l'attribution de bons points qu'elle va créer.</p>	<p>1000 euros</p>

<p>Marius TROTIGNON- bourse aux permis</p> <p>« L'obtention du permis de conduire lui permettra une réelle indépendance pour voyager, pour ses activités quotidiennes ou pour pouvoir réagir rapidement dans les situations d'urgence.</p> <p>Son action citoyenne se déroulera à l'Association Saint-Maurienne des Amis des Animaux.</p>	<p>1000 euros</p>
<p>Youssef MAHJOUR- bourse aux permis</p> <p>« Monsieur Mahjoub souhaite passer son permis de conduire pour avoir un moyen de locomotion pour ses nombreux déplacements en tant qu'éducateur.</p> <p>L'action citoyenne qu'il a choisie se déroulera à la VGA Football. Il accompagnera les enfants dans leur progression de ce sport.</p>	<p>1000 euros</p>

<p>Emma LORNE- bourse aux permis</p> <p>« Le permis de conduire lui permettra d'être indépendante dans ses déplacements en toutes circonstances. Cela faciliterait également ses recherches de stages et d'embauches dans les prochaines années.</p> <p>Son action citoyenne aura lieu au sein de La Croix Rouge. Elle participera à diverses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journées des associations • Journée d'initiation aux premiers secours • Maraudes dans Saint-Maur • Visites en maison de retraite 	<p>1000 euros</p>
<p>Vincent HERMET- bourse aux permis</p> <p>Monsieur Hermet a besoin d'obtenir son permis de conduire pour être autonome et indépendant vis-à-vis de ses parents.</p> <p>Il a choisi comme action citoyenne à faire une action sociale au sein de l'association Approche. Il sera au contact des personnes en situation d'insertion professionnelle qui ont besoin d'aide. Son rôle sera d'être au plus proche des personnes en difficulté. Il devra réceptionner les dons, aider à la mise en rayon et à la surveillance du magasin.</p>	<p>1000 euros</p>

<p>Laurent ANDRIAMIANDRISOA - bourse aux permis</p> <p>« Monsieur Andriamiandroasa est étudiant Bac + 5 (Ecole d'ingénieur CY-TECH – Cergy) Il souhaite avoir son permis de conduire pour augmenter sa compétitivité sur le marché du travail car il est en dernière année d'études. Son action citoyenne se fera au sein de la VGA basket. Il sera bénévole régulier en accompagnant les enfants dans leur développement sportif mais surtout humain. Il animera aussi des stages de basket pendant les vacances scolaires. »</p>	<p>1000 euros</p>
<p>Loriana MARQUES- bourse aux permis</p> <p>« Avoir le permis de conduire permettra à Madame Marques un peu plus d'autonomie. Etre véhiculée lui permettra de transporter au mieux son matériel dans le cadre de ses activités de scout. Elle souhaite s'engager davantage en tant que cheftaine des Scouts et Guides de France : préparation d'activités, définition des budgets, des lieux de campement, être en charge de la communication... »</p>	<p>1000 euros</p>

<p>Maksalina YOUCHAEVA-bourse aux permis</p> <p>« Après avoir obtenu son diplôme qui marque la fin de ses 5 ans d'études supérieures, Madame Youchaeva souhaite passer son permis car c'est un outil indispensable pour son projet professionnel.</p> <p>Au sein de l'association « Accueil, Familles, Cancer », elle participera à la mise en place de la rubrique « Démarches administratives » du site web de l'association. De plus, elle se chargera de la communication sur les réseaux sociaux et elle participera aux ateliers organisés régulièrement par l'association. »</p>	<p>1000 euros</p>
--	--------------------------

